



POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas 75012

Paris

Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

Paris le 28 Août 2023

Madame Elizabeth BORNE
Première Ministre
Monsieur Clément BEAUNE
Ministre Délégué
En charge des Transports

OBJET : **avenir de la ligne ferroviaire
CLERMONT-FERRAND- BEZIERS**

PASSONS DE LA PAROLE AUX ACTES !

Madame la Première Ministre,

Monsieur Le Ministre des Transports,

Après la période estivale de 2022, celle que nous vivons actuellement, confirme, de par l'affluence exponentielle constatée dans les trains, l'appétence grandissante de nos concitoyens-es pour ce mode de transport. La prise de conscience des opinions publiques sur l'urgence d'agir contre le dérèglement climatique en réduisant, entre autres, les émissions des gaz à effet de serre (GES), participe grandement de cette évolution. Celle-ci impose aux autorités politiques de mettre en œuvre des stratégies de développement massif du transport par train et de leur affecter les financements correspondants et de façon pérenne.

C'est là la meilleure solution pour réaliser une véritable transition écologique et énergétique en atteignant un certain nombre d'objectifs fixés par le législateur. Il en est ainsi d'atteindre la neutralité carbone des transports terrestres d'ici 2050 (Loi LOM du 24/12/2019) et de tendre vers le doublement de la part du FRET ferroviaire d'ici 2030, objectif fixé par la Loi du 22 Août 2021 portant la lutte contre le dérèglement climatique. De plus, le rapport du Comité d'Orientation des Infrastructures (COI) remis au Gouvernement le 24 Février 2023 identifie comme priorités « *le renouvellement et la modernisation des infrastructures existantes* » la priorisation des « *mobilités du quotidien y compris dans les zones peu denses* » et la

« *décarbonation des transports en mettant l'accent particulièrement sur les transports de marchandises et le report modal vers les modes de transports massifiés* ». Malgré cela et au-delà des condamnations de l'Etat Français pour inaction climatique, l'ART (*Agence de Régulation des Transports*) a récemment déploré l'insuffisance de moyens attribués par l'Etat aux « *petites lignes ferroviaires* ».

Madame la Première Ministre, Monsieur le Ministre des Transports, la présentation de ces enjeux et le rappel de certains de vos engagements nous amènent à attirer sérieusement votre attention et à solliciter votre intervention au sujet de **l'avenir de la ligne ferroviaire CLERMONT-FERRAND-BEZIERS** dite ligne « AUBRAC », longue de 387 kms et qui dessert, entre autres, le CANTAL, la LOZERE, l'AVEYRON et l'HERAULT. Cet axe ferroviaire qui est le prolongement naturel de la ligne SNCF PARIS-CLERMONT-FERRAND, placée comme desserte par Trains d'Equilibre du Territoire (TET) depuis Décembre 2010, dessert aussi de très nombreuses destinations classées, dont 6 parcs naturels régionaux et nationaux, 5 sites et territoires classés au Patrimoine mondial de l'Humanité (UNESCO), 9 villes et Pays d'art et d'histoire.

Sur le tronçon CLERMONT-FERRAND-NEUSSARGUES-BEZIERS, cette desserte ferroviaire est essentielle pour les transports des usagers (scolaires, domicile-travail...), pour le développement touristique (*franchissement du célèbre viaduc du GARABIT construit par EIFFEL*), ainsi que pour le tissu économique car elle assure le transport de FRET à l'aciérie ARCELOR-MITTAL de ST CHELY d'APCHER (48). Celle-ci reçoit chaque jour un train de bobines d'acier venues de FOS sur MER !!

Aujourd'hui cette ligne ferroviaire est menacée de fermeture (*au 01 Janvier 2024 pour le transport de voyageurs et au 01 Janvier 2025 pour celui des marchandises*) **si des travaux ne sont pas rapidement engagés** entre St CHELY d'APCHER et NEUSSARGUES (*tronçon ANDELAT-LOUBARESE dans le Cantal*). Dans ce scénario du pire, la Direction d'ARCELOR-MITTAL n'exclurait pas de fermer son aciérie de ST CHELY d'APCHER, celle de FOS sur MER et d'abandonner le projet ARCELOR à DUNKERQUE. La conséquence serait donc *industrielle et sociale* avec la suppression de plusieurs centaines d'emplois, *environnementale* avec la mise sur route de 50 à 60 camions supplémentaires et ce serait près de 400 kms de voies ferrées qui devraient disparaître. On serait là dans une situation contraire aux objectifs affichés, aux déclarations d'intention assénées par le Gouvernement pour lutter contre le dérèglement climatique en privilégiant un mode de transport, le rail, très peu polluant (0,3% des émissions de GES), économe en énergie !

D'après des informations parues dans la presse, le Ministère de l'Economie et des Finances aurait donné l'ordre à la SNCF, début Juillet 2023, de commander, aux frais de l'Etat, les matériaux pour assurer les travaux susvisés, avec une première enveloppe de 14 millions d'euros. C'est un premier pas mais ce qui devient ubuesque et inacceptable à la fois, c'est que personne ne veut déboursier un centime pour la pose des rails neufs.

Malgré les politiques pro-ferroviaire et les efforts financiers qui les sous-tendent du Conseil Régional OCCITANIE, globalement L'Etat, les Régions concernées se renvoient depuis des années, la facture des travaux à opérer sur les infrastructures ferroviaires qui demeurent, rappelons le, la propriété de l'Etat. Depuis de longues années, des forces associatives, syndicales, politiques, se mobilisent pour la défense, la modernisation, le développement de la ligne ferroviaire PARIS-CLERMONT-FERRAND-NEUSSARGUES-BEZIERS. Dans ce cadre, LE COMITE PLURALISTE, adhérent de la Convergence Nationale Rail, fer de lance de ces mobilisations, milite depuis 28 ans pour gagner, au-delà du maintien de la ligne, les moyens financiers et techniques nécessaires à la régénération de cet axe ferroviaire permettant de répondre concrètement aux besoins des populations et des territoires. Ce Comité Pluraliste porte ainsi depuis des années des propositions structurantes, élaborées par des centaines de personnes qui visent à moderniser la ligne ferroviaire CLERMONT-FERRAND-BEZIERS afin d'y développer les trafics de voyageurs et de marchandises répondant aux besoins croissants de mobilité, du développement du tourisme et de l'attractivité économique des territoires traversés.

Madame la Première Ministre, Monsieur le Ministre des Transports, assez de tergiversations, il y a urgence à ce que soient engagés les travaux de consolidation, de modernisation de la ligne ferroviaire susvisée, singulièrement sur le tronçon de ST CHELY- d'APCHER à BEZIERS.

Pour aider, la Convergence Nationale Rail et le Comité Pluraliste de réhabilitation, de défense et de promotion de la ligne SNCF BEZIERS-MILLAU-NEUSSARGUES-CLERMONT-FERRAND-PARIS, sommes disponibles pour vous rencontrer afin de vous détailler nos propositions, relatives à l'avenir de cet axe ferroviaire qui recouvre des enjeux géostratégiques.

En souhaitant que vous réserviez une suite positive à notre démarche, dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame la Première Ministre, Monsieur le Ministre des Transports, l'expression de notre parfaite considération.

P/La Convergence Nationale Rail : Le Président Didier LE RESTE

PS : copie pour info à :

Monsieur Le Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône Alpes

Madame la Présidente du Conseil Régional d'OCCITANIE

Monsieur Le PDG du Groupe SNCF

Monsieur le Président de SNCF Réseau

Monsieur le Président de l'AFITF

Monsieur le Secrétaire Général de la Fédération CGT des Cheminots